

Chronique de restauration

Vieux Lille

SEPTEMBRE 2013



Hors secteur sauvegardé

Angle rues de
Gand et du
Mont-de-Piété



Les deux façades de cet immeuble furent remaniées au XIX^e siècle : les ouvertures modifiées et l'élévation recouverte d'un enduit-ciment. De nombreuses et inquiétantes fissures ont obligé à étayer l'immeuble.

Les sondages ont montré que les murs dataient bien du début du XVIII^e siècle, dans l'alignement des maisons voisines rues de Gand et du Mont-de-Piété : les travées à deux étages, dont les ouvertures avaient des arcs de pierre cintrés, alternaient avec des trumeaux à tableaux de brique.

Pourtant les façades ont été intégralement démolies, remplacées médiocrement par des murs montés en briques creuses enduites. Le volume et le niveau des fenêtres sont restés identiques à ceux de l'état précédent.

Seules deux piles de grès, dont une porte la date de 1714, et un arc en pierre calcaire pour le rez-de-chaussée, ainsi que l'élévation de brique des appuis de fenêtre du premier étage, ont été remontés ; le reste de la vitrine commerciale est en béton armé.

A un emplacement si visible, il est bien dommage que le maître d'ouvrage n'ait pas décidé de restaurer l'immeuble comme il se devait afin de retrouver la cohérence de ce rang particulièrement élégant.

22, rue
de Paris

Cet immeuble, si caractéristique de la manière de bâtir à Lille à la fin du XVII^e siècle, appartient à un rang aujourd'hui défiguré mais encore lisible qui allait du N°12 jusqu'à l'angle avec la rue Saint-Nicolas.

L'entreprise Rodriguez a parfaitement repris et nettoyé les maçonneries de la façade, dont de

beaux cartouches à "l'homme casqué" et restitué les appuis de fenêtres du deuxième étage aux motifs verniculés.

L'ensemble est badigeonné dans de belles teintes ocres, jaune pour la pierre et rouge pour la brique.

Malheureusement, les huisseries, d'un bon modèle à boudins, possèdent des petits-bois placés seulement à l'horizontale ; l'effet est particulièrement affligeant pour l'imposte.



De plus, les gresseries du rez-de-chaussée n'ont pas été rétablies et, de fait, le niveau d'appui des ouvertures du premier étage est demeuré surbaissé. Enfin, la lucarne moderne et disproportionnée a été maintenue et choque d'autant plus que la restauration des maçonneries de la façade est réussie.

112, rue
Saint-André

Cette maison avait déjà fait l'objet d'un article dans notre dernier bulletin. Suivant les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France, l'architecte Henri Wibaux a créé un étal de façade dans un esprit début du XIX^e siècle ; un enduit uniformise désormais la façade à un étage de la fin du XVII^e siècle et sa surélévation du XIX^e, les moulures des cadres des fenêtres et bandeaux sont en plâtre.

